



LE VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'AGRICULTURE,
DE L'IFAPME ET DES CENTRES DE COMPÉTENCE

Namur, le **09 AVR. 2020**

Collège communal de Waterloo
Rue François Libert, 28
1410 Waterloo

Personne de contact :
GERVASONI Benoît
Conseiller
Tél. : +32 (0)81 32 17 18
Mail : benoit.gervasoni@gov.wallonie.be

V. Réf.:-

Votre courrier du
9 mars 2020

N. Réf.: WB/CHEFCAB/BG/
6987 /3534

Annexes:-

Objet: Zone d'enjeu communal.

Madame la Bourgmestre, chère Florence,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Le 13 mars dernier, j'ai accusé réception de la demande de révision du plan de secteur en vue de l'inscription d'une zone d'enjeu communal sur le territoire de l'hyper centre de la commune.

Je tiens à vous féliciter pour cette démarche qui s'inscrit dans la politique de renforcement des centralités promues par le Gouvernement wallon.

J'ai d'ores et déjà communiqué le dossier à mon administration en la priant de veiller à procéder à son instruction avec la plus grande célérité.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que le dossier qui a été déposé ne contient pas de rapport sur les incidences environnementales. Celui-ci devra donc être établi selon les formes et modalités de l'article D.VIII. 33 du Code du Développement territorial.

Je vous prie de recevoir, Madame la Bourgmestre, chère Florence, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Willy BORSUS